







LE TOUR DU JARDIN

Novembre 2026

BONNE LECTURE!

UN BONBON OU UN SORT !



MME.SIMARD



MME.PINET



MME.GENEST



MME.DESCHÊNES ET MATHIS



MME.BOILY



MME.GENOIS

RÉSIDENTS FAMILLES ET EMPLOYÉS, VENEZ MAGASINER À COÛTS MODIQUES À LA

Friperie Les belles trouvailles

VOUS Y TROUVEREZ DE NOUVEAUX ARTICLES CHAQUE JOUR !

Au Bistro du 1er étage de Côté-Jardins :

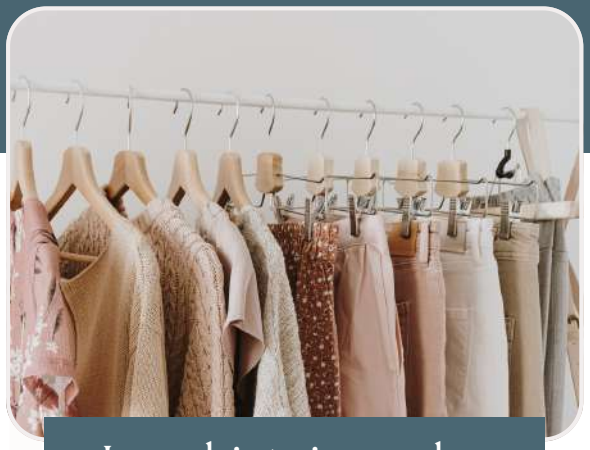
Mercredi 4 Novembre de 7h00 à 15h30
Jeudi 5 Novembre de 7h00 à 15h30
Vendredi 6 Novembre de 9h00 à 14h30

Paiement en argent comptant



Prévoir un sac pour vos achats





Les objets invendus seront remis à un organisme du quartier : la fripe

LES PROFITS DE LA VENTE SERONT REMIS À LA

FONDATION
Les Jardins du Haut-St-Laurent et Côté-Jardins

LE LOISIR, C'EST MA NATURE!

Du 8 au 14 novembre 2026

Semaine du loisir

GRANDIR ENSEMBLE POUR MIEUX ACCOMPAGNER NOS RÉSIDENTS…

Une équipe de loisirs plus **grande**, c'est bien plus que des effectifs supplémentaires : c'est une présence plus **humaine**, **personnalisée** et **adaptée** aux besoins de chacun.

L'agrandissement de notre équipe des loisirs nous permet d'offrir un accompagnement plus personnalisé grâce à l'attribution d'intervenants à des **unités précises**. Cette approche favorise la création de **liens significatifs** avec les résidents, leurs proches ainsi que le personnel de l'unité de vie. Elle donne aussi la possibilité aux intervenants en loisir d'avoir une meilleure connaissance de **l'histoire de vie** des résidents, de leurs **intérêts**, de leurs **capacités et de leurs préférences.**

Investir dans une équipe de loisirs plus **grande**, c'est investir dans la **qualité de vie**, le sentiment d'**appartenance** et le **bien-être** de nos résidents. C'est aussi donner à nos intervenants le **temps et les moyens** de créer des liens durables, de mieux répondre aux besoins individuels et de faire des **loisirs un véritable levier de bien-être au quotidien**.



Sont absentes sur la photo: Mathis, Claudia et Carmel

Parce qu'au-delà des activités, ce sont les relations humaines qui font toute la **différence**.

Cordialement, votre équipe des loisirs : Valérie, Catherine, Karine, Yahya, Sally, Mathis, Claudia, Carmel et Elyse.

Conférence

Les soins médicaux en CHSLD : comprendre pour mieux décider

Comité des Usagers
CÔTE JARDINS



CONFÉRENCIÈRE :

Dre Guylaine Rioux

Une invitation de votre Comité des Usagers

MARDI LE 17 NOVEMBRE 2026
DE 14H00 À 15H30
SALLE DE FORMATION

POUR VOUS INSCRIRE :
COMITE.USAGERS.CJ@COTEJARDINS.CA

OU

418-688-1221 POSTE 1807

POUR REJOINDRE LE BALADO
SUR LE COMITÉ DES USAGERS

Les soins médicaux en CHSLD sont adaptés aux besoins des résidents. Ces soins se distinguent par leur approche continue et personnalisée, visant à maintenir la qualité de vie et à répondre aux exigences de santé des résidents. Votre médecin traitant vous prodiguera les soins adaptés à votre condition en tenant compte de vos attentes. À cet effet, il discutera avec vous (ou votre mandataire) du niveau de soins attendu. Dre Rioux vous présentera de façon plus détaillée ce que représente ces niveaux de soins. Elle vous dressera un portrait des différents soins disponibles en CHSLD pour vous soutenir dans vos échanges éventuels sur cette question. C'est un moment privilégié où vous pourrez poser vos questions et partager vos préoccupations.

L’éthique au cœur de nos gestes

Le 21 octobre dernier, Côté Jardins a souligné la **Journée de l’éthique** sous le thème « L’éthique au cœur de nos gestes ».

Cette journée était une belle occasion de rappeler que l’éthique fait partie de notre quotidien. Elle se traduit par des gestes simples, mais importants : **être à l’écoute, faire preuve de respect et de bienveillance, prendre soin les uns des autres et contribuer à un milieu de vie agréable et humain.**



Des kiosques et un quiz ont été proposés aux employés afin de les sensibiliser à l’importance de l’éthique dans leur travail quotidien auprès des résidents et de leurs proches. La participation a été au rendez-vous, avec **145 employés** provenant des différents quarts de travail.

Trois cartes prépayées de 100 $ ont été tirées parmi les employés participants. Félicitations aux gagnants! Les résidents ont également eu la chance de participer à l’activité. **Claire Bérubé** a remporté une boîte de chocolats.
Toutes nos félicitations!



Un grand merci au **comité d’éthique, au comité des usagers et à la Fondation**, ainsi qu’à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette belle journée.

💚Parce qu’au-delà des mots, l’éthique prend vie dans les petits gestes que nous posons chaque jour les uns envers les autres. 💚

Marie-Christine Beaulieu, Directrice d’Activité d’établissement par intérim

Ensemble, créons L'ARBRE DE LA BIENTRAITANCE

Un geste simple qui fait une grande différence !



Dans le cadre de la journée de sensibilisation à la maltraitance, nous vous invitons à participer à une activité de sensibilisation, en collaboration avec le comité des usagers.

Chaque action compte !

Comment ça fonctionne ?

Nous circulerons sur les unités avec un chariot et nous créerons avec le personnel, les résidents et les familles l'arbre de la bientraitance.

Vous serez invités à nous nommer **une action** qui contribue au bien-être et au respect de chacun.

Une fois terminé, l'arbre sera exposé dans chaque établissement pour être vu par tous !

La bientraitance, c'est l'affaire de tous !

On vous attend !

De 14 h à 16 h

26 novembre
Côté Jardins

27 novembre
Jardins du Haut Saint-Laurent

Et n'oublions pas...

La maltraitance n'est pas juste le 15 juin

VENEZ DÉCOUVRIR LES RÉSULTATS DU SONDAGE DES RÉSIDENTS



23 NOVEMBRE 2026
AU BISTRO

Du 25 septembre au 19 octobre 2026, vous avez été invités à partager votre opinion dans le cadre du sondage annuel auprès des résidents. Merci à toutes les personnes qui ont pris le temps d'y participer!

Nous vous invitons maintenant à venir découvrir les résultats lors d'une rencontre qui aura lieu le lundi 23 novembre 2026 à 15 h, au Bistro.

Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter les résultats du sondage, mais surtout d'échanger avec vous. Nous souhaitons entendre vos impressions, recueillir vos commentaires et discuter ensemble des pistes d'amélioration qui ressortent des résultats.

Votre participation est essentielle. Nous souhaitons connaître votre point de vue sur les actions qui pourraient être mises en place pour améliorer votre milieu de vie, mais aussi sur les éléments que vous appréciez et que vous souhaitez voir se poursuivre. Vos idées et vos suggestions nous aident à orienter nos priorités et à améliorer continuellement les services offerts.

Derrière chaque commentaire et chaque suggestion se trouve une occasion de mieux répondre à vos besoins. Votre voix est essentielle pour nous aider à créer et à maintenir un milieu de vie dans lequel vous vous sentez bien, en sécurité et heureux de vivre au quotidien.

Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre!

Marie-Christine Beaulieu
Directrice d'activité d'établissement par intérim

UNE BELLE RECONNAISSANCE POUR NOTRE MILIEU DE VIE

Nous avons eu récemment la visite du Mécanisme d'assurance qualité du CIUSSS de la Capitale-Nationale à Côté-Jardins et aux Jardins du Haut-Saint-Laurent.

Cette visite permet de vérifier la qualité du milieu de vie, des soins et des services offerts aux résidents.

Nous sommes heureux de vous annoncer que les observations reçues ont été très positives.

Les visiteurs ont souligné l'accueil chaleureux réservé aux résidents et à leurs proches, le respect démontré par les employés, la propreté des lieux, la sécurité des installations ainsi que la qualité des soins et des services offerts.

Ils ont également remarqué les nombreuses activités organisées tout au long de l'année, l'implication des bénévoles, l'attention portée aux besoins des résidents ainsi que les efforts visant à maintenir un environnement agréable, humain et personnalisé.

Cette reconnaissance est le résultat d'un travail d'équipe auquel contribuent les employés, les bénévoles, les gestionnaires, les familles et, bien sûr, les résidents eux-mêmes.
Nous tenons à remercier chacun d'entre vous de participer à faire de notre établissement un milieu de vie chaleureux, respectueux et accueillant.

Merci de votre confiance et bravo à tous pour cette belle réussite collective!

Marie-Christine Beaulieu, directrice d'activité d'établissement par intérim

Le code ROUGE : que faire si vous entendez cette annonce ?

Vous pourriez entendre l'annonce « Code ROUGE » dans la résidence. Un code rouge signifie qu'une situation liée à un **incendie** est en cours et que le personnel applique les mesures prévues pour assurer la sécurité de tous.

Que devez-vous faire ?

Si un code rouge est annoncé, le plus important est de **suivre les consignes du personnel.**

Le personnel est chargé de vérifier les lieux et, lorsque la situation l'exige, d'éloigner en priorité les personnes directement menacées, puis celles qui se trouvent à proximité du danger. Les résidents peuvent notamment être dirigés derrière les portes coupe-feu ou vers une sortie de secours.



Pendant l'intervention :

§ **Gardez votre calme.**
§ Écoutez les consignes du personnel.
§ Suivez le personnel si l'on vous demande de vous déplacer.
§ **N'utilisez pas les ascenseurs.**
§ Ne retournez pas dans un secteur dont vous avez été éloigné.
§ Garder les portes coupe-feu fermées, sauf lors du passage des occupants
§ Si vous avez besoin d'aide pour vous déplacer, dites-le immédiatement à un membre du personnel.

Après le code ROUGE

Lorsque la situation est maîtrisée et que les lieux peuvent être réoccupés de façon sécuritaire, la **fin du code ROUGE est annoncée**. Le personnel participe ensuite à la réintégration sécuritaire des résidents et à la reprise des soins.

À retenir : si vous entendez « **Code ROUGE** », restez calme et suivez les indications du personnel. Ces consignes sont là pour assurer votre sécurité et celle des autres résidents.

Yves Jacques
Directeur des services techniques

Le code VERT : une procédure pour assurer votre sécurité

Vous pourriez un jour entendre une annonce indiquant qu'un **code VERT** est en cours. Le **code VERT** signifie qu'une évacuation doit être effectuée en raison d'une situation pouvant compromettre la sécurité, par exemple un incendie, un colis suspect ou un comportement menaçant. Selon la situation, il pourrait être nécessaire de se déplacer dans un autre secteur du bâtiment, à un autre étage ou vers un lieu sécuritaire à l'extérieur. Une relocalisation temporaire pourrait également être organisée.

Le personnel est formé pour organiser le déplacement des résidents. Les personnes directement menacées sont évacuées en priorité, puis celles qui se trouvent dans les pièces voisines. Les résidents peuvent d'abord être conduits derrière des portes coupe-feu, puis vers une sortie de secours ou un lieu de rassemblement déterminé selon la nature du danger.

Si un code VERT est annoncé:



Pour faciliter l'intervention et assurer votre sécurité :

§ Gardez votre calme et écoutez attentivement l'annonce.
§ Attendez les consignes d'un membre du personnel.
§ Suivez le trajet et les indications qui vous sont données.
§ N'utilisez pas les ascenseurs.
§ N'essayez pas de retourner dans votre chambre ou dans le secteur évacué.
§ Avisez immédiatement un membre du personnel si vous avez besoin d'aide pour vous déplacer ou si vous croyez qu'une autre personne a besoin d'assistance.
§ Une fois au lieu de rassemblement, demeurez avec votre groupe afin de faciliter le décompte.

La procédure prévoit que le personnel guide les résidents durant l'évacuation, effectue leur décompte au lieu de rassemblement et maintient l'accompagnement, les soins essentiels et la surveillance.

Le retour dans votre milieu de vie

Ne retournez pas dans le secteur évacué avant d'en avoir reçu l'autorisation. La réintégration est organisée seulement lorsque les autorités compétentes ont confirmé que les lieux sont sécuritaires. Le personnel accompagne alors chaque résident et assure la reprise des soins ainsi que le soutien approprié.

À retenir : lors d'un **code VERT**, restez calme, demeurez avec le personnel et suivez les consignes qui vous sont données. Chaque étape vise à assurer votre sécurité et celle des autres résidents.

Des fiches synthèses sur le **code VERT** circuleront prochainement. Merci d'en prendre connaissance afin de bien connaître les consignes et les actions à poser en situation d'urgence.

Yves Jacques
Directeur des services techniques

COMMENT LES VISITEURS PEUVENT-ILS CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE NOTRE MILIEU DE VIE ?

Des suggestions du Comité milieu de vie de Côté-Jardins

Votre *Comité milieu de vie* souhaite sensibiliser les familles et les visiteurs de nos résidents sur le fait qu'ils peuvent jouer un rôle primordial dans la qualité et la vitalité du milieu de vie. Plusieurs proches de nos résidents se posent souvent la question sur ce qu'il est possible de faire, ou non, lors de leurs visites au CHSLD. Voici donc quelques exemples de petits gestes simples qui peuvent faire toute la différence pour votre proche hébergé, mais aussi pour les autres résidents :

ALLER MANGER AU BISTRO DU 1ER ÉTAGE

Nous vous suggérons de vous rendre avec votre proche à notre *Bistro* afin de partager un repas ou une collation avec lui. Il est permis d'acheter votre repas à notre comptoir, de commander du restaurant ou d'apporter de bons petits plats de la maison (un micro-ondes est à votre disposition au *Bistro*). Vous êtes aussi autorisé à prendre une consommation alcoolisée si vous le désirez. Si le cœur vous en dit, offrez à un autre résident de vous accompagner! Il suffit d'aviser le poste de garde et de prendre connaissance des besoins particuliers du résident que vous invitez.





OCCUPER LES AIRES COMMUNES DE L'UNITÉ

Lors de vos visites à votre proche, n'hésitez pas à occuper les aires communes de l'unité de vie. Le salon, la salle à manger et le balcon sont des endroits que vous pouvez utiliser pour aller discuter ou faire une activité. Par votre seule présence, le milieu de vie s'anime et les relations sociales sont favorisées.



PROFITER DES ESPACES EXTÉRIEURS

N'hésitez pas à vous rendre dans nos espaces extérieurs avec votre proche, mais aussi à y inviter d'autres résidents, toujours en avisant le personnel de soin de votre sortie. Une fois à l'extérieur, des balançoires sont disponibles ainsi que des espaces à l'ombre. Vous pouvez aussi utiliser les jeux disponibles, le BBQ électrique ou tout simplement jardiner un peu.



QUELQUES PETITS GESTES QUI PEUVENT TOUT CHANGER

Voici en rafales quelques idées de petits gestes simples qui peuvent ajouter de la vie dans notre milieu :

- Visitez votre proche avec un animal de compagnie
- N'hésitez pas à amener vos enfants et petits enfants à Côté-Jardins
- Apportez votre instrument de musique pour égayer la journée des résidents de l'unité de vie de votre proche
- Jouer à un jeu (cartes, jeu de société, casse-tête, ballon, etc.) en incluant d'autres résidents de l'unité



PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS ORGANISÉES

Vous désirez contribuer à l'animation de notre milieu de vie mais vous ne savez pas comment faire? Voici quelques idées supplémentaires :

- Accompagnez votre proche aux activités offertes au calendrier des loisirs
- Conduisez d'autres résidents aux activités afin de leur permettre d'y participer
- Offrez votre aide aux animatrices en loisir
- Devenez bénévole à Côté Jardins
- Commanditez une activité de loisir (musicien, zoothérapie, massothérapie, etc.).

« Les capsules de formation : un outil pour grandir collectivement »

Chaque semaine, les employés du CHSLD Côté-Jardins reçoivent de courtes capsules de formation sur des sujets variés comme la bienveillance, la prévention des chutes, l'approche de soins centrés sur la personne…Ces apprentissages soutiennent notre engagement commun à offrir un milieu de travail respectueux, collaboratif et tourné vers l'excellence.

Cette semaine…

Vivre ensemble à Côté-Jardins : le respect, une richesse partagée

À Côté-Jardins, nous formons grande famille composée de personnes de toutes origines, cultures et parcours. Cette diversité fait partie de notre richesse et contribue à la qualité des soins et de la vie au sein de notre établissement.

Chaque jour, les membres du personnel s'investissent avec cœur pour offrir soutien, soins et réconfort aux résidents. Dans cet esprit, il est important de se rappeler combien le respect et la bienveillance sont essentiels à notre vie en communauté.

La diversité, une force du quotidien

Nos employés viennent de différents coins du monde. Chacun apporte son savoir-faire, sa culture et sa personnalité unique. Apprendre à se connaître, à échanger et à partager nos différences permet de bâtir un milieu plus humain et harmonieux.

Quand les mots blessent sans qu'on le veuille

Parfois, certaines paroles ou attitudes peuvent blesser sans qu'on en ait vraiment conscience. On appelle cela des micro-agressions : de petits gestes ou commentaires, souvent involontaires, qui font sentir à une personne qu'elle est différente ou moins bien acceptée.



Par exemple :

- Rire du nom d'une personne ou le changer pour le rendre « plus facile à dire ».
- Refuser d'être soigné par quelqu'un à cause de son accent ou de sa couleur de peau.

Ces situations peuvent sembler banales, mais elles peuvent faire de la peine à ceux qui les vivent. Elles peuvent aussi créer un climat de travail plus difficile pour nos soignants, qui méritent pourtant toute notre reconnaissance.

Devenir une personne alliée

Être une personne alliée, c'est choisir d'agir avec respect et ouverture envers tous. C'est accueillir les différences, poser des questions avec bienveillance, et reconnaître la valeur du travail accompli par chacun.

C'est aussi être prêt à apprendre, à s'excuser si un mot a blessé, et à encourager les autres à faire preuve de tolérance. Ces petits gestes quotidiens font une grande différence et renforcent notre sentiment d'appartenance à une même communauté.

Nous croyons qu'un climat de respect, d'écoute et d'entraide profite à tout le monde — résidents, proches aidants et employés.

Ensemble, faisons de notre milieu de vie un endroit où chacun se sent accueilli, reconnu et valorisé, peu importe son origine.

Parce que la bienveillance n'a pas de couleur, mais elle a un grand cœur.

Marie-Christine Beaulieu
Coordonnatrice à la démarche d'Agrément et à la qualité



Communiquer avec son proche atteint d'un trouble neurocognitif



Communiquer avec une personne ayant un trouble neurocognitif n'est pas toujours simple. Vous pouvez avoir l'impression de répéter les mêmes choses, que votre proche ne vous comprend pas et vous sentir démuni ou en colère face à la situation. Certains moyens peuvent être mis en place pour simplifier vos échanges avec votre proche et maintenir une belle relation.

Lorsque vous arrivez sur l'unité de vie de votre parent ou à sa chambre, évitez de le surprendre. Approchez lentement, assurez-vous d'être face à lui ou elle et d'avoir son attention avant de lui parler. Vous pouvez également cogner à sa porte pour attirer son attention.

Pour favoriser la conversation avec votre proche, vous pouvez utiliser les moyens suivants :

- Lui sourire et maintenir un contact visuel;
- Utilisez un ton de voix doux et calme. Ralentir légèrement votre débit verbal;
- Laissez le temps à votre proche de vous répondre. Plusieurs secondes, jusqu'à 30, peuvent être nécessaire;
- Choisir des phrases courtes, utiliser des mots simples;

- Utilisez des gestes pour appuyer ce que vous lui dites;
- Proposez-lui quoi faire, au lieu de lui dire de ne pas faire un geste/ une action;
- Évitez de faire appel à sa mémoire en utilisant des phrases comme « Te souviens-tu […] » ou lui demander ce qu'il a fait plus tôt dans la journée;
- Réassurez votre proche lorsqu'il se répète, offrez-lui de faire une activité.

Lorsque votre proche vous parle de ses souvenirs, laissez-le dans sa réalité et accompagnez-le. Posez-lui des questions pour le faire parler et entretenir des échanges chaleureux.

Si votre proche parle peu, démontrez de l'intérêt sur ce qu'il vous dit, et encouragez-le à parler par des hochements de tête et des sourires. Répétez un des mots qu'il a dit et utilisez des phrases comme « Tu as raison! ». Si votre parent ne parle plus, parlez-lui! Discutez de votre journée, de vos projets, des personnes que vous avez en commun, etc. Observez ses réactions pour alimenter la discussion et ajustez vos propos à celles-ci.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le guide *Communiquer avec votre proche atteint d'une maladie de la mémoire*, élaboré par l'Équipe de mentorat du Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ).

Sophie Roberge-Lemieux
Conseillère en soins infirmiers

Histoire et habitudes de vie

pour mieux vous accueillir



L'Histoire de vie, une fois complétée, nous permet de mieux vous connaître, elle nous informe de votre vécu et des moments marquants de votre vie. Les habitudes de vie quant à elles, nous indiquent plusieurs détails, notamment vos goûts et vos préférences pour les activités de la vie quotidienne, Il s'agit du petit plus qui saura agrémenter votre quotidien tout en respectant vos choix, comme lorsque vous étiez dans votre maison.

POUR QUELLES RAISONS EST-CE IMPORTANT DE FOURNIR CES INFORMATIONS?

L'histoire de vie nous permet de favoriser une approche personnalisée et développer des relations significatives entre vous et le personnel.
La connaissance des habitudes de vie nous permet d'établir une approche individualisée en respectant vos croyances, vos préférences et vos valeurs.

COMBIEN AI-JE DE TEMPS POUR COMPLÉTER LE FORMULAIRE?

Vu l'importance que revêtent ces informations pour nous, le plus tôt sera le mieux. Nous proposons un délai d'environ une semaine pour compléter le formulaire et le remettre à la réception à l'entrée principale.

OÙ POUVEZ-VOUS VOUS PROCURER LE FORMULAIRE?

Le formulaire est dans la pochette d'admission, il a une image de plume sur la page couverture. Si vous ne l'avez plus en main, communiquez avec moi, il me fera plaisir de vous remettre une copie ou de vous faire parvenir la version dynamique par courriel selon votre choix.

NOÉMIE DROLET-BONIFACE
Conseillère en hébergement et milieu de vie
418-688-1221 poste 1842





Nos Bénévoles lors du souper Bénéfice
du 23 octobre dernier

UNE PRÉSENCE QUI RÉCHAUFFE LE COEUR DES RÉSIDENTS



Le mois dernier, nos chers bénévoles ont généreusement donné plus de 156 heures de leur temps.

MERCI de faire une différence dans la vie de nos résidents!

LA PRÉVENTION DES CHUTES, ON S'EN PRÉOCCUPE!

Le mois de Novembre étant le mois de prébention des chutes, nous tenons à vous faire un rappelde divers éléments de sécurité:





Fauteuil de repos sécuritaire:

- Stable et avec appui-bras.
- Non berçant aux transferts.





Chambre dégagée:

- Ne pas encombrer l'environnement.
- Garder les aires de circulation libres de tout obstacles.
- Il est préférable de limiter le mobilier.





Chaussures sécuritaires

- De grandeur adéquate.
- L'arrière des pieds fermé.
- Un talon large et bas.
- Une semelle ferme et anti-dérapante.





Ensemble, travaillons à prévenir les chutes!

Le sous-comité chutes et mesures de prévention

Connaître ses droits est important

Le code d'éthique de votre établissement est basé sur les droits des résidents et les valeurs organisationnelles. Ces éléments constituent un ensemble de règles à respecter par toute personne dans votre milieu de vie.

Droit à l'information

À qui vous adresser?

Vous avez besoin de soutien pour faire valoir vos droits?

Plusieurs ressources sont disponibles.

Contacter une **intervenante sociale** qui vous dirigera vers la meilleure ressource :
418 688-1221poste 1822 ou 1825.

Comité des usagers
418 688-1221 poste 1807

Marie-Christine Beaulieu
Directrice d'activité d'établissement par Intérim

Conduites et attitudes attendues des intervenants

- Fournir de l'information sur l'état de santé, expliquer les traitements, tous les choix ainsi que les risques et conséquences
- Répondre aux questions dans un langage clair et compréhensible
- Déclarer sans délai les incidents et accidents et les mesures prises
- Donner de l'information sur les services et les ressources disponibles
- Donner les coordonnées du Comité des usagers
- Fournir une copie du code d'éthique



NE MANQUEZ PAS LES ÉPISODES PRÉCÉDENTS DE LA SAISON 3:

- **Épisode 1:** La diversité sexuelle et de genre en CHSLD
- **Épisode 2:** Le rôle de l'infirmier en CHSLD
- **Épisode 3:** L'approche de soins adaptés aux traumatismes
- **Épisode 4:** La gestion du refus
- **Épisode 5:** La maltraitance organisationnelle
- **Épisode 6:** La Fondation des Jardins du Haut Saint-Laurent & Côté Jardins
- **Épisode 7:** Le racisme
- **Épisode 8:** L'intervenant en soins spirituel
- **Épisode 9:** Le rôle de l'ergothérapeute et les mesures de contrôle



LE COIN JEUX

MOTS CROISÉS

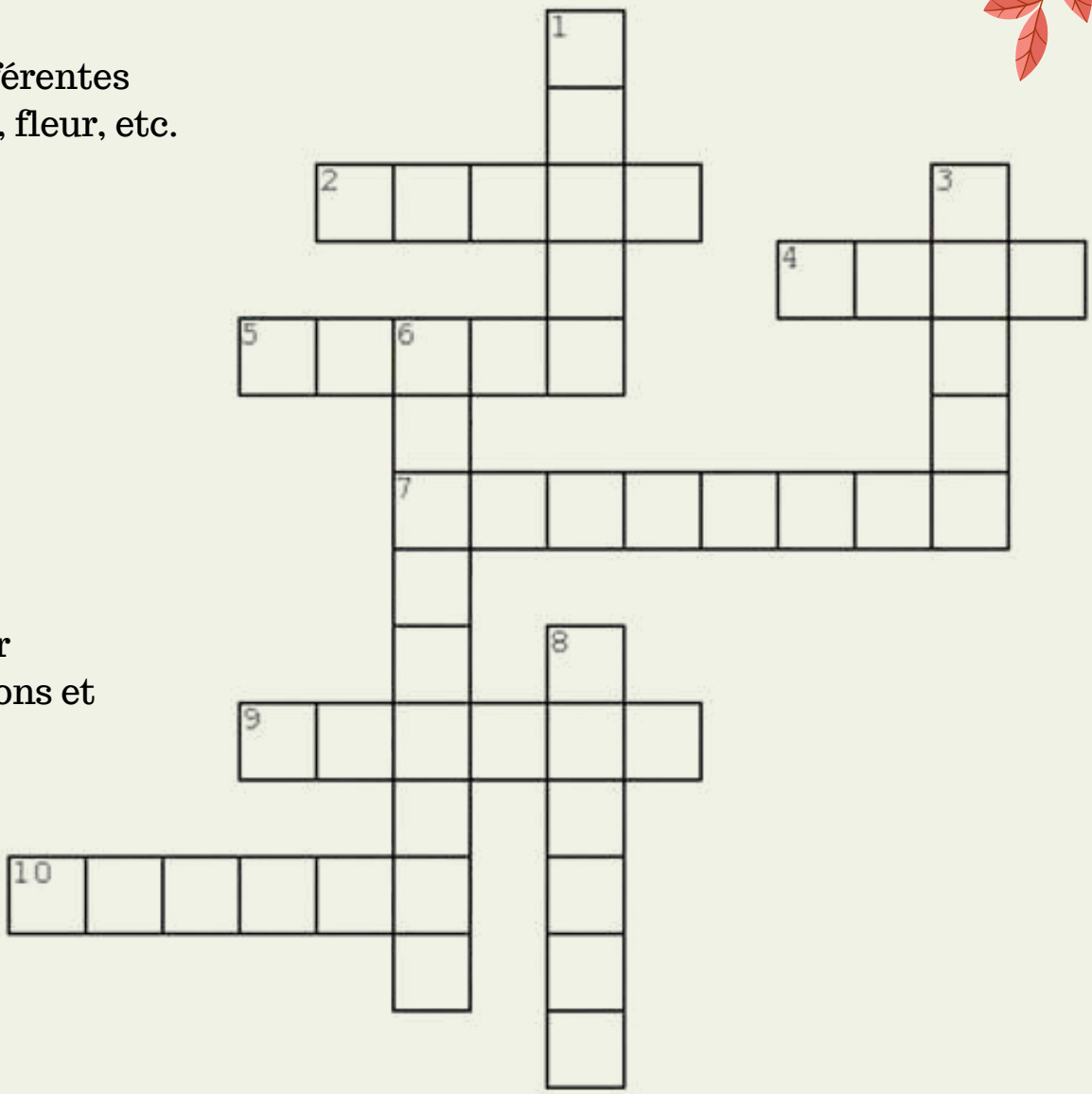
Remplissez la grille avec les mots qui correspondent aux définitions.

HORIZONTAL

2. Se présente sous différentes formes: de Bruxelles, fleur, etc.
4. Fruit du noyer.
5. Fruit du pommier
7. Fruit du noisetier
9. Fruit du marronnier
10. Fruit de la vigne

VERTICAL

1. Fruit du prunier
3. Fruit du figuier
6. Fruit du mandarinier
8. Autre nom des potirons et citrouilles





CHARIVARI

Démêlez les lettres et formez des mots à thématique d'automne.

1. PUILERAAP _____
2. LOURSCUE _____
3. LLIEUESF _____
4. TEVN _____
5. VBERNOME _____



La rencontre de bienvenue

LA PROCHAINE RENCONTRE DE BIENVENUE POUR LES NOUVEAUX RÉSIDENTS ET LEURS PROCHES SE TIENDRA LE 11 NOVEMBRE, DE 13H30 À 15H00

Ce sera un moment idéal pour vous familiariser avec les différentes ressources offertes dans votre nouveau milieu de vie et échanger avec les professionnels qui viendront se présenter à vous.

Noémie Drolet Boniface, notre conseillère en hébergement et milieu de vie vous accueillera à l'entrée principale.

Bienvenue aux nouveaux résidents !

C'EST AVEC JOIE QUE NOUS AVONS ACCUEILLI EN OCTOBRE :

Mme Janine Laliberté 2C
M. Côme M. Roy 3C
Mme Thérèse L. Beaudoin 3M
Mme Céline Gagné 3M
Mme Huguette Dionne 5M
Mme Emma Simard 5M
M. Gilles Bérubé 5C





Anniversaires des résidents

Gloria Ocampo	3017	2 nov.
Claudette Cantin	2045	4 nov.
Rolande Legaré	3058	9 nov.
Yolande Roy	2054	9 nov.
Jeannine Genois	4118	9 nov.
Elise Frenette	2044	10 nov.
Gilles Desrosiers	1013	11 nov.
Marlène Corneau	1027	11 nov.
Robert Lachance	5046	13 nov.
Marcel Dorion	4031	15 nov.
Claude Bernard	5049	17 nov.

Carmen Latulippe	4131	20 nov.
Roger Rioux	1025	21 nov.
Cécile Lockwell	3005	22 nov.
René Tardif	3009	23 nov.
Gilles Bissonnette	2033	24 nov.
Pierre Plamondon	2027	25 nov.
Ghislaine Labrecque	2043	26 nov.
Carole Brown	1006	28 nov.
Agathe Gagné	2010	28 nov.
Côme Roy	3418	29 nov.
Mehta Krishan	3004	30 nov.

Anniversaires des bénévoles

16 novembre	Geneviève P. Desharnais	Bévéole aux activités

IN MEMORIAM

M. Jacques Proteau 3M
M. Denis Breton 5M
M. John Kuzmaski 1M
M. André Comeau 5M
Mme Yolande Roy 2C
Mme Réjeanne Bilodeau 4C
Mme Hélène Beausoleil 5M
M. Pierre Devabre 3M

La famille de M. Jacques Proteau tient à remercier le personnel du centre d'hébergement et de soins de longue durée Côté Jardins pour les bons soins prodigués et sa bienveillance.

M. Jacques Proteau
1935-2026



OFFREZ UN SUPPLÉMENT DE
Bonheur!
AUX RÉSIDENTES ET AUX RÉSIDENTS

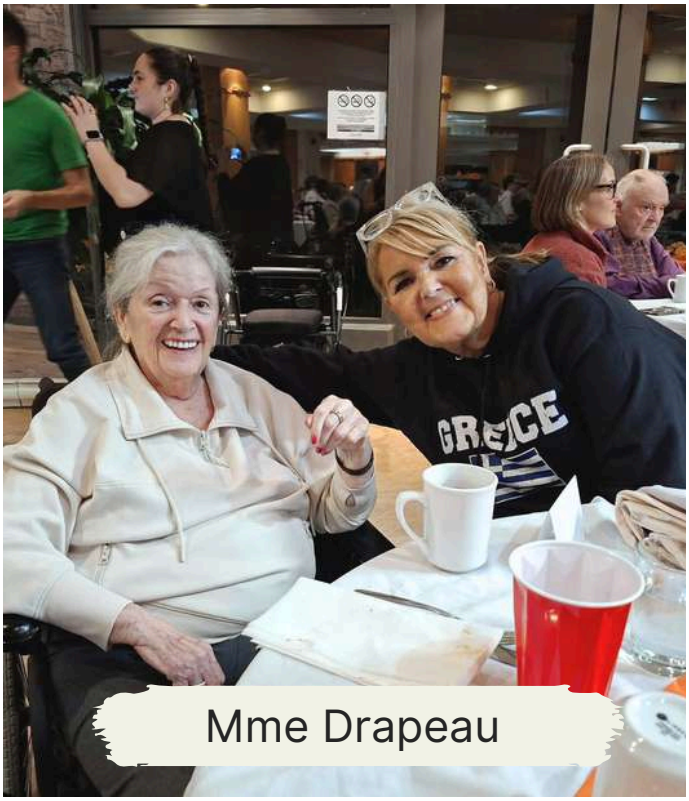
FONDATION
Les Jardins du Haut-St-Laurent et Côté-Jardins

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures
Québec, G3A 0K9
CANADA

Tel: 418 780 8179
Courriel: info@fondationjhsl-cj.ca www.fondationjhsl-cj.ca



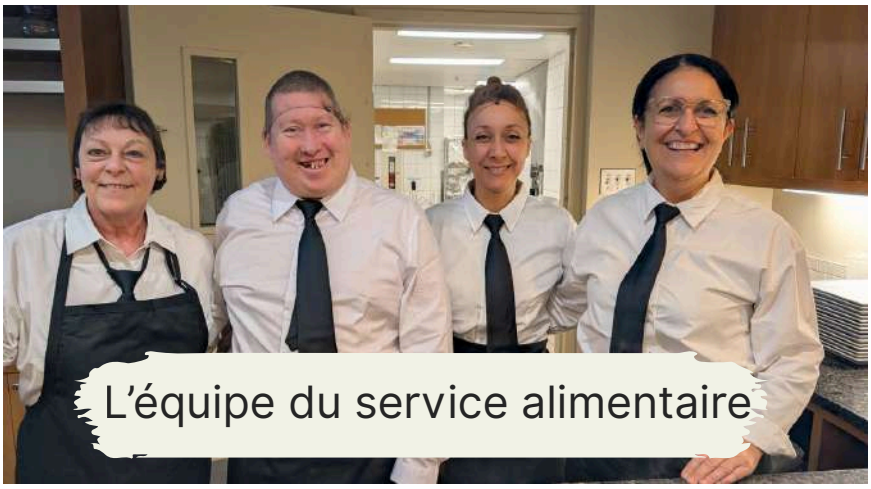
Famille de Mme Guay 2318



Mme Drapeau

SOUPER BÉNÉFICE

Spaghetti



L'équipe du service alimentaire



M. Jobin 5e



M. Rioux 1025



ENSEMBLE, NOUS POUVONS PRÉVENIR LE SUICIDE

Pour vous ou pour un proche

BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATIONS ?

LIGNE D'INTERVENTION
POUR PRÉVENIR LE SUICIDE

1-866-APPELLE (2773553)

Comité des Usagers
CÔTE JARDINS

LE COMITÉ DES USAGERS
est là pour vous!

N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Téléphone : 418 688-1221 poste 1807
Courriel : comite.usagers.cj@cotejardins.ca

Ensemble, protégeons nos aînés et
« SIGNALONS » la maltraitance
418-780-2280 (ABUO) - Ligne interne